

MODALITES D'ADMISSION

Bachelor des Arts Culinaires

2019

SOMMAIRE

Modalités d'admission.....	3
DATES DE RENTREE.....	3
CONDITIONS D'ADMISSION.....	3
DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE.....	3
ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉPREUVES DE SÉLECTION.....	4
DÉROULEMENT DES ÉPREUVES.....	5
PUBLICATION DES RÉSULTATS ET CONFIRMATION D'ADMISSION.....	6
CANDIDATS ÉTRANGERS.....	7
Informations pratiques.....	8
RAPPEL DATES DE RENTREE.....	8
STAGES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.....	8
COUVERTURE SOCIALE.....	9
FRAIS DE DOSSIER.....	9
FRAIS DE FORMATION.....	9
MODALITÉS DE PAIEMENT.....	10
FINANCEMENT DES ÉTUDES.....	10
CONTACT.....	11

En cas de difficultés pour télécharger ou compléter le dossier, vous pouvez contacter notre Département Recrutement et Admissions via admissions@ducasse.com ou par téléphone au +33(0)1 34 34 19 10.

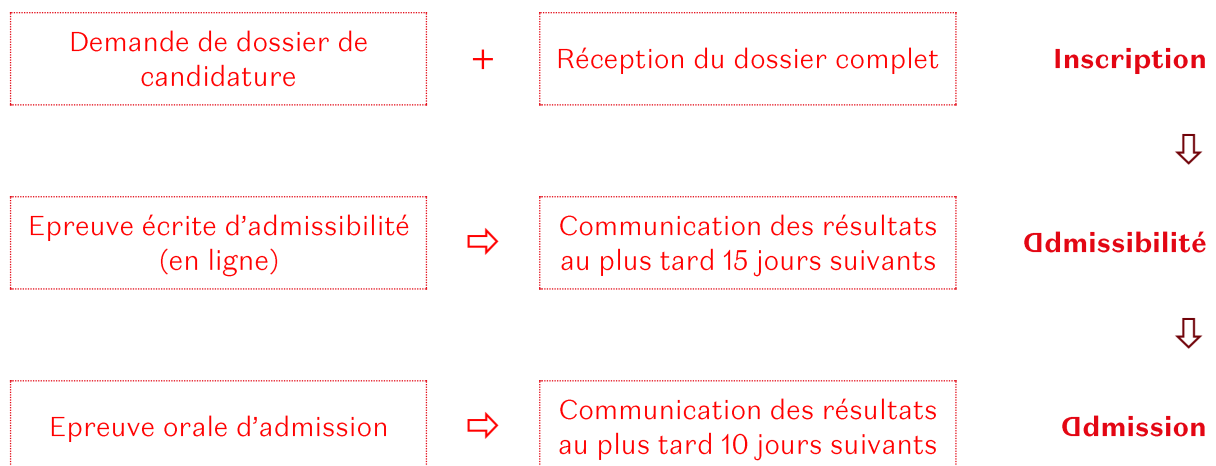
IMPORTANT : Compte tenu du nombre de places limité, nous vous recommandons de nous adresser votre dossier dans les meilleurs délais, avant la date limite de candidature.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉPREUVES DE SÉLECTION

La sélection des candidats s'effectue en 3 étapes successives et éliminatoires :

1. Analyse du dossier de candidature par le comité pédagogique de DUCASSE Education
2. Épreuve écrite d'admissibilité
3. Épreuve orale d'admission

Schéma général de recrutement et d'admission :



DEROULEMENT DES EPREUVES

1. Sélection des dossiers

Votre dossier de candidature sera évalué par notre comité pédagogique. Un e-mail vous informant de la suite donnée à votre candidature (convocation aux épreuves écrite et orale ou dossier refusé), vous sera envoyé dans les 15 jours à compter de la date de réception de votre dossier de candidature complet.

Si vous résidez à l'étranger, les modalités de déroulement des sélections vous seront précisées après réception de votre dossier de candidature. En effet, l'organisation matérielle des épreuves est adaptée à l'éloignement géographique des candidats étrangers.

2. Epreuves écrites d'admissibilité

L'épreuve consiste en un QCM (questionnaire à choix multiple) portant sur les métiers de la restauration. Il s'articule principalement autour des thématiques suivantes :

- Culture professionnelle (restaurants, grands chefs, organisation des brigades...)
- Connaissances des produits (légumes, poissons, céréales...)
- Connaissances des gestes, du matériel et du vocabulaire professionnel

Le candidat ne doit pas se déplacer pour l'épreuve écrite. Celle-ci s'effectuera en ligne via un logiciel spécialisé.

Le candidat qui passe avec succès cette étape est déclaré admissible et l'épreuve orale d'admission est confirmée. Le candidat non admissible aura la possibilité de se représenter au concours d'entrée à la session suivante en adressant un nouveau dossier de candidature.

3. Epreuve orale d'admission

L'épreuve consiste en un entretien de 15 à 20 minutes avec un jury composé de chefs formateurs et de membres du département Recrutement et Admissions de DUCSSE Education.

Il a pour but d'évaluer les critères suivants :

- Motivation
- Aptitude pour la voie professionnelle choisie
- Cohérence du projet professionnel
- Présentation et savoir-être conformes aux normes en vigueur dans les métiers de bouche

PUBLICATION DES RESULTATS ET CONFIRMATION D'ADMISSION

J	<ul style="list-style-type: none">○ Epreuve orale
Du plus tard J+10	<ul style="list-style-type: none">○ Résultats (admis, liste d'attente ou non admis) envoyés par email et par voie postale○ Si admission, retour par l'étudiant du dossier d'inscription complet pour validation de son inscription (au plus tard selon la date limite de retour indiquée dans le courrier des résultats)

afin de confirmer votre inscription, il vous sera demandé de nous faire parvenir ultérieurement les éléments suivants :

- Le dossier d'inscription complété et signé
- Les Conditions Générales de Vente signées (présentes dans le dossier d'inscription)
- La fiche des tenues professionnelles complétée (présente dans le dossier d'inscription)
- Le paiement des frais d'inscriptions d'un montant de 1 200 € (chèque libellé à l'ordre de CFDD ou par virement bancaire). Cet acompte est non remboursable
- La fiche médicale dûment complétée. Celle-ci n'est pas éliminatoire et a un but d'informations pour l'équipe pédagogique en cas de nécessité.
- Une attestation d'Assurance Responsabilité Civile
- Une copie de carte vitale

Sans réponse de votre part dans les délais indiqués, votre inscription sera annulée.

CANDIDATS ETRANGERS

Les candidats possédant un diplôme étranger devront produire un document attestant de son équivalence avec le diplôme français requis (Bac minimum).

Si vous résidez en France, vous pouvez vous adresser au Rectorat de votre académie afin d'obtenir cette attestation. Les coordonnées des rectorats sont sur le site : www.education.gouv.fr/cid3/les-rectorats-services-departementaux-education-nationale.html

Si vous résidez à l'étranger, vous pouvez adresser votre demande à : CIEP – ENIC – NDRIC France - www.enic-naric.net

Pour les candidats non francophones, optant pour le cursus en français, une maîtrise de la langue française est indispensable. Nous demandons à tous les candidats de fournir un document attestant d'un niveau B2 au DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) ou équivalent. Pour toute information complémentaire concernant le DELF, consultez le site : www.ciep.fr/delf-dalf-idf.fr

Pour les candidats non anglophones, optant pour le cursus en anglais, un score minimum de 605 points au TOEIC (ou équivalent) est demandé.

Informations pratiques

RDPEL DATE DE RENTREE

- 2 septembre 2019

Nombre de places limité à 10 étudiants par classe pour le Bachelor des Arts Culinaires.

STAGES EN FRANCE ET A L'ETRANGER, PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE

Pour les stages de 1^{er} et 2^{ème} année, les étudiants doivent prendre l'initiative de la recherche de l'entreprise d'accueil. Toutefois l'école les accompagne dans leurs démarches et l'équipe pédagogique valide le choix de l'entreprise.

Les étudiants peuvent s'ils le souhaitent effectuer leur stage de 2^{ème} année à l'étranger.

COUVERTURE SOCIALE

L'étudiant doit s'assurer d'être toujours couvert par une couverture sociale (en tant qu'ayant droit) ou sinon procéder à la demande d'ouverture de droits à l'assurance maladie. Il doit aussi s'assurer d'être couvert par une complémentaire santé. Consultez le département Recrutement & Admissions pour plus d'informations.

FRAIS DE DOSSIER

80 € à transmettre lors de l'envoi de candidature (non remboursables).

FRAIS DE FORMATION

	1^{re} année	2^{ème} année	3^{ème} année
Frais d'inscription*	1 000 €	-	-
Frais de scolarité**	12 000 €	11 800 €	11 800 €
Matériel et tenues professionnelles	700 €	400 €	100 €
Matériel pédagogique	500 €	500 €	500 €
TOTAL	14 200 €	12 700 €	12 400 €

*Frais d'inscription non remboursables.

**Le tarif est susceptible d'être revalorisé chaque année.

Une participation aux frais pourra être demandée pour toute visite ou séjour professionnel éventuel.

MODALITES DE PAIEMENT

Nous déclarons accepter les frais de formation transmis et prenons note que :

- Le paiement des frais d'inscription doit être effectué lors de l'envoi du dossier d'inscription afin de confirmer définitivement l'inscription (1200€ ; non-remboursables).
- Paiement de la 1^{re} année : 30% des frais de formation de l'année doivent être réglés en acompte, un mois avant le jour de la rentrée scolaire. Le solde des frais devra être réglé, suivant l'échéancier mensuel inclus dans le dossier d'inscription.
- Paiement de la 2^{ème} année et 3^{ème} année : 30% des frais de formation de l'année doivent être réglés en acompte, un mois avant le jour de la rentrée. Le solde des frais de formation de chaque année devra être réglé, suivant l'échéancier mensuel transmis par le Département Recrutement & Admissions.
- La totalité de l'année académique est due.

FINANCEMENT DES ETUDES

- Prêts étudiants :

DUCDSSE Education a négocié des tarifs préférentiels auprès de banques partenaires.

Nous contacter pour plus de détails.

CONTACT

Centre de Formation Alain Ducasse

Département Recrutement et Admissions

41-43, Rue de l'abbé Ruellan – CS 40255 – 95815 Argenteuil Cedex

Téléphone : +33(0)1 34 34 19 10

Fax : +33(0)1 34 34 04 40

E-mail : admissions@ducasse.com